

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 20 [i.e. 21]

Artikel: La graphologie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de n'avoir pas à lui rendre les coups de fouet dont il était si prodigue.

Eh bien ! cher *Conteur*, sitôt pris, sitôt pendu, le cheval fut dételé, je le payai et me voilà propriétaire de Pégase ! « Gothon ! dis-je à une vieille vendangeuse, conduisez, s'il vous plaît, ce cheval à la maison, dites à madame que ce sera mon cher cheval et que je le baptise : *Bel Oeil*. »

En rentrant chez moi, que de chateaux en Espagne ! *Bel Oeil* deviendrait une belle jument poulinière, je fonderais une nouvelle race de chevaux dite : la *Race bel oeil*, j'aurai des primes et je vendrais chaque rejeton au moins mille francs... Et puis, c'était l'essentiel, la pauvre bête échappait à ses tortures.

J'avais compté sans mon hôte, car, hélas ! le cheval ayant toujours eu faim, avait perdu l'habitude de manger, et, contrairement à Volovens, il ne pouvait plus manger pour vivre. Il refusa l'avoine, prit quelques gorgées de vendange dans une cuve, et on le soutint ainsi pendant quelque temps avec de la mie de pain.

Je le mis au vert dans une prairie ; il y passa quelques semaines ; mais comme vers le soir, son train de derrière trop labouré dès l'enfance par le fouet, refusait son service, le cheval s'asseyait comme un chien et restait là immobile comme certains dieux de l'antiquité...

Il songeait, probablement, à son âge avancé, aux souffrances passées, aux vicissitudes chevalines, à tant de péripéties, et enfin à la cruauté des hommes, à sa mort qui s'approchait, et ses beaux yeux avaient encore des éclairs...

Or, comme la vie semblait lui être à charge, je le donnai à un Fribourgeois, de mes amis, homme excellent pour les gens et les bêtes. L'ayant attelé à côté d'un autre, comme à la première montée il refusait de marcher, il dut le hisser sur le char et le faire traîner par l'autre, puis il l'abattit.

C'est ainsi que finirent les maux de *Bel Oeil*. Or, entre Volovens et *Bel Oeil*, je vous demande quel était celui qui méritait le mieux de vivre ?

Je demeure, cher *Conteur*, votre, etc.

H. C.

La réplique est ingénueuse ; mais on éprouve une surprise bien naturelle au dénouement de ce petit drame. Ne préférerait-on pas voir la pauvre rossinante mourir chez son protecteur que traînée misérablement à l'abattoir ? Et comment interpréter ce sentiment de générosité qui consiste à faire don à un ami d'une bête qui est à bout de forces et à laquelle « la vie semble être à charge. »

N'en déplaise à notre cher correspondant, le fait ne nous paraît pas très chevaleresque.

La Graphologie.

Vers 1871, l'abbé Michon inaugurait, à Paris, dans des séances publiques, une nouvelle science d'après laquelle il suffit d'examiner quelques lignes de l'écriture d'un individu pour deviner son caractère.

L'abbé Michon publia divers écrits sur ce sujet qui lui attirèrent de nombreux adeptes. Plusieurs d'entre eux firent de la graphologie une étude spéciale, et, en hommes convaincus, donnèrent dans diverses villes des conférences qui ne furent pas sans succès, le hasard les favorisant toujours une ou deux fois sur dix, comme ces somnambules qui prétendent lire dans votre pensée et connaître ce que l'avenir vous réserve ; de temps en temps, elles touchent juste, et il n'en faut pas davantage pour éblouir la foule crédule et faire crier au miracle.

Il suffit de se rendre compte des nombreuses variations que subit l'écriture d'un homme suivant les circonstances dans lesquelles il prend la plume, suivant sa disposition d'esprit, pour se convaincre que la science de l'abbé Michon n'arrivera jamais à des résultats concluants. Je vais en donner un exemple.

Une circonstance tout à fait imprévue me fit passer une soirée dans un salon de Lausanne, où l'on avait invité un monsieur de Paris, profond admirateur de l'abbé Michon, et qui se propose de donner prochainement quelques conférences à Genève, et peut-être à Lausanne, sur les secrets renfermés dans la forme des caractères que nous laissons échapper chaque jour de notre plume. La conversation devint très animée ; les démonstrations du professeur, sur les divers échantillons d'écriture qu'il exhibait et d'après lesquels il disait avoir dépeint avec la plus grande fidélité les aptitudes, les défauts ou les qualités de ceux qui les avaient tracées, faisaient une réelle impression sur l'assistance.

Vivement désireux de mettre sa perspicacité à l'épreuve d'une manière plus palpable, je sortis de mon calepin un billet que j'avais reçu quelques semaines auparavant d'un de nos avocats et hommes politiques les plus distingués. Ce billet avait été écrit un peu à la hâte ; les phrases en étaient brèves, mais le sens très clair. Le professeur de graphologie mit ses lunettes, l'examina attentivement, branla la tête d'un air attristé en disant à demi-voix :

— Pas de suite dans les idées... exagération... écriture saccadée... Puis, posant l'index sur son front : Ma foi... ajouta-t-il, s'il n'est pas aliéné... il a la tête bien malade !

J'eus peine à contenir un éclat de rire, mais, ne voulant pas détruire d'un seul coup ses illusions, ni celles de la compagnie, qui paraissait l'écouter avec le plus vif intérêt, je lui dis :

— En effet, monsieur, il est bien malade !

— Ah ! fit le professeur de graphologie, tout fier de son pronostic, vous voyez !

Et l'assistance de répéter : C'est merveilleux ; c'est vraiment admirable !

Nous avons oublié de demander au professeur comment il s'y prenait pour deviner le caractère des individus qui n'en ont pas.